

Texte 2 : Etienne de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire*

Il y a trois sortes de tyrans. Les uns ont le royaume par élection du peuple, les autres par la force des armes, les autres par succession dynastique. Ceux qui ont acquis les royaumes par le droit de la guerre, ils s'y comportent de telle manière qu'on se rend bien compte qu'ils sont, comme on dit, en terre de conquête. Ceux qui naissent rois ne sont
5 communément guère meilleurs, mais étant nés et nourris dans le sein de la tyrannie, ils tirent avec son lait la nature du tyran, et traitent les peuples qui sont sous eux comme leurs esclaves héréditaires ; et selon le tempérament auquel ils sont le plus enclins, avares ou prodigues, tous tels qu'ils sont, ils disposent du royaume comme de leur héritage.

Celui à qui le peuple a donné l'Etat devrait être, ce me semble, plus supportable, et il le
10 serait, je crois, si ce n'est que, dès lors qu'il se voit élevé au-dessus des autres, flatté par je ne sais quoi qu'on appelle la grandeur, il décide de ne plus en bouger ; généralement celui-là envisage de transmettre à ses enfants le pouvoir que le peuple lui a donné. Dès lors que ces héritiers ont adopté cette idée, c'est chose étrange de voir combien ils surpassent en toutes sortes de vices, et particulièrement en cruauté, les autres tyrans, ne
15 voyant d'autres moyens pour assurer la nouvelle tyrannie, que d'étrangler si fort leurs sujets en servitude, et de les étranger¹ tant de la liberté, que même si la mémoire en est fraîche, ils pourraient la leur faire perdre.

Ainsi, pour dire la vérité, je vois bien qu'il y a entre eux² quelque différence ; mais de choix, je n'en vois point, et même s'ils accèdent au règne par des moyens divers, la façon
20 de régner est toujours quasi semblable : les élus traitent leurs sujets comme s'ils avaient des taureaux à dompter, les conquérants en agissent comme avec une proie, les héritiers les considèrent comme leurs esclaves naturels.

1. Le verbe **étranger** désigne au XVI^{ème} siècle une perte de contact, une séparation radicale : le fait de détacher de l'univers familier une chose ou une personne au point qu'elle puisse paraître complètement inconnue, ou étranger au sens le plus fort du terme.

2. Entre les tyrans.

Texte 2 : Etienne de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire*

Il y a trois sortes de tyrans. Les uns ont le royaume par élection du peuple, les autres par la force des armes, les autres par succession dynastique. Ceux qui ont acquis les royaumes par le droit de la guerre, ils s'y comportent de telle manière qu'on se rend bien compte qu'ils sont, comme on dit, en terre de conquête. Ceux
5 qui naissent rois ne sont communément guère meilleurs, mais étant nés et nourris dans le sein de la tyrannie, ils tirent avec son lait la nature du tyran, et traitent les peuples qui sont sous eux comme leurs esclaves héréditaires ; et selon le tempérament auquel ils sont le plus enclins, avares ou prodigues, tous tels qu'ils sont, ils disposent du royaume comme de leur héritage.

10 Celui à qui le peuple a donné l'Etat devrait être, ce me semble, plus supportable, et il le serait, je crois, si ce n'est que, dès lors qu'il se voit élevé au-dessus des autres, flatté par je ne sais quoi qu'on appelle la grandeur, il décide de ne plus en bouger ; généralement celui-là envisage de transmettre à ses enfants le pouvoir que le peuple lui a donné. Dès lors que ces héritiers ont adopté cette idée, c'est chose étrange de voir combien ils surpassent en toutes sortes de vices, et
15 particulièrement en cruauté, les autres tyrans, ne voyant d'autres moyens pour assurer la nouvelle tyrannie, que d'étrangler si fort leurs sujets en servitude, et de les étranger¹ tant de la liberté, que même si la mémoire en est fraîche, ils pourraient la leur faire perdre.

Ainsi, pour dire la vérité, je vois bien qu'il y a entre eux² quelque différence ; mais
20 de choix, je n'en vois point, et même s'ils accèdent au règne par des moyens divers, la façon de régner est toujours quasi semblable : les élus traitent leurs sujets comme s'ils avaient des taureaux à dompter, les conquérants en agissent comme avec une proie, les héritiers les considèrent comme leurs esclaves naturels.

1. Le verbe **étranger** désigne au XVI^{ème} siècle une perte de contact, une séparation radicale : le fait de détacher de l'univers familier une chose ou une personne au point qu'elle puisse paraître complètement inconnue, ou étranger au sens le plus fort du terme.

2. Entre les tyrans.

Texte 2 : Etienne de la Boétie, *Discours de la servitude volontaire*

Il y a trois sortes de tyrans. Les uns ont le royaume par élection du peuple, les autres par la force des armes, les autres par succession dynastique. Ceux qui ont acquis les royaumes par le droit de la guerre, ils s'y comportent de telle manière qu'on se rend bien compte qu'ils sont, comme on dit, en terre de conquête. Ceux qui naissent rois ne sont communément guère meilleurs, mais étant nés et nourris dans le sein de la tyrannie, ils tirent avec son lait la nature du tyran, et traitent les peuples qui sont sous eux comme leurs esclaves héréditaires ; et selon le tempérament auquel ils sont le plus enclins, avares ou prodigues, tous tels qu'ils sont, ils disposent du royaume comme de leur héritage.

Celui à qui le peuple a donné l'Etat devrait être, ce me semble, plus supportable, et il le serait, je crois, si ce n'est que, dès lors qu'il se voit élevé au-dessus des autres, flatté par je ne sais quoi qu'on appelle la grandeur, il décide de ne plus en bouger ; généralement celui-là envisage de transmettre à ses enfants le pouvoir que le peuple lui a donné. Dès lors que ces héritiers ont adopté cette idée, c'est chose étrange de voir combien ils surpassent en toutes sortes de vices, et particulièrement en cruauté, les autres tyrans, ne voyant d'autres moyens pour assurer la nouvelle tyrannie, que d'étrangler si fort leurs sujets en servitude, et de les étranger¹ tant de la liberté, que même si la mémoire en est fraîche, ils pourraient la leur faire perdre.

Ainsi, pour dire la vérité, je vois bien qu'il y a entre eux² quelque différence ; mais de choix, je n'en vois point, et même s'ils accèdent au règne par des moyens divers, la façon de régner est toujours quasi semblable : les élus traitent leurs sujets comme s'ils avaient des taureaux à dompter, les conquérants en agissent comme avec une proie, les héritiers les considèrent comme leurs esclaves naturels.

1. Le verbe **étranger** désigne au XVI^{ème} siècle une perte de contact, une séparation radicale : le fait de détacher de l'univers familier une chose ou une personne au point qu'elle puisse paraître complètement inconnue, ou étranger au sens le plus fort du terme.

2. Entre les tyrans.